



**Titre du projet:** Installation d'une génératrice d'urgence  
Édifice 56  
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

**Sollicitation No:** 13-1427

14 mars 2014

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents de contrat.

---

### **Q & A**

**Q17. Le compteur électrique de l'édifice 56 est-il la propriété du gouvernement ou d'Hydro Ottawa ?**

R17. AAC est propriétaire du compteur électrique situé à l'édifice 56.

**Q18. Le transformateur électrique approvisionnant l'édifice 56 est-il la propriété du gouvernement ou d'Hydro Ottawa ?**

R18. Le transformateur électrique approvisionnant l'édifice 56 est la propriété du gouvernement du Canada.

**Q19. Le dessin 1/E100 indique 2x (4-250MCM + Malt dans conduits de 103mm) et le dessin 4/E101 indique 2x4-500MCM + Malt 103mmC. Pouvez-vous préciser ?**

R19. Le projet requiert 2 X 4-250MCM + Malt dans conduits de 100mm. Voir modifications aux dessins incluses.

**Q20. Au dessin 3/E100, il y a une note 20 qui n'apparaît pas dans les détails?**

R20. La note 20 ne s'applique pas et est supprimée.

**Q21. Au dessin E100, Note 1 « Réservoir d'appoint pour carburant à montage « Skip » muni de pompes à carburant ». Est-ce que cette information est complémentaire et/ou en conformité avec l'article 2.11.1.6 de la section 26 32 14?**

R21. Se référer à l'item 3 de la partie « Devis » de l'addenda 1 qui indique « avec réservoir de carburant sommier ayant une contenance pour 48 heures.

**Q22. Quels sont les spécifications concernant les luminaires extérieurs « B » indiqués au dessin 3/E100?**

R22. Les luminaires extérieurs doivent être des luminaires extérieurs pour mur avec coupure entière DEL avec contrôle de cellule photo sensible pour opération de la brunante à l'aube.

**Q23. Quels sont les spécifications du klaxon/stroboscopique de la note 8 du dessin E100?**

R23. Le klaxon/stroboscopique fourni doit être conforme à tous les codes, lois, normes ou règlements applicables en vigueur pour usage extérieur.

**Q24. Pouvez-vous fournir l'horaire de panneau pour le panneau « EA » de la note 2 du dessin E101?**

R24. Se référer à l'article 2.5.5 de la section 26 32 14.



**Titre du projet:** Installation d'une génératrice d'urgence  
Édifice 56  
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

**Sollicitation No:** 13-1427 14 mars 2014

**Q25. Dans le Devis, à l'article 2.3.1.2 on indique un « compteur numérique sur les deux disjoncteurs d'arrivée », pouvez-vous clarifier?**

R25. Voir les modifications au Devis ci-incluses.

**Q26. Qu'est-il requis en termes de garantie?**

R26. Se référer à CG3.13 des Conditions générales et clauses des Documents du Contrat (DC).

**Q27. L'article 3.3.1.2.6.15 de la section 26 32 14 indique de «Exécuter un deuxième essai de charge pour une période de 4 heures en utilisant les charges du bâtiment. Est-ce qu'un essai de charge à 100% avec bancs de charge résistifs sur le site et un essai pour une période de 4 heures en utilisant la charge du bâtiment doivent être effectués?**

R27. Un essai de charge à 100% avec bancs de charge résistifs sur le site et ensuite un essai pour une période de 4 heures en utilisant la charge du bâtiment doivent être effectués.

## **APPEL D'OFFRES**

**1. À la page frontispice « Appel d'offres » :**

**Supprimer :** Heure normale de l'Est (HNE)

**Insérer :** Heure avancée de l'Est (HAE)

## **DEVIS**

**1. À la Section 26 23 00 « Appareillage de commutation base tension », Article 2.3.1.2 :**

**Supprimer :** sur les deux disjoncteurs d'arrivée.

**2. À la Section 26 32 14 « Groupe électrogène à moteur diesel », Article 2.8.1 :**

**Supprimer :** Prévoir un réservoir de stockage de carburant hors sol à double paroi ayant une contenance de 5000 litres.

**Remplacer par :** Prévoir un réservoir de stockage de carburant hors sol à double paroi ayant une contenance de 48 heures pour remplir la base d'enceinte individuel.

## **DESSINS**

**1. Au dessin E101 « Plan partiel du rez-de-chaussée, schémas unifilaires », 4/E101:**

**Supprimer :** 2 x 4-500MCM+MALT-103mmC.

**Remplacer par :** 2 x 4-250MCM+MALT-100mmC.

**TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**